



Appel à la mobilisation partout en France le 16 novembre 2023, nous ne nous résignerons pas !

C'est une fois de plus avec la plus grande brutalité que « Madame 49-3 » a décidé de mettre fin aux discussions à l'Assemblée Nationale sur le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2024.



Pour rappel, ce budget (le plus important dans les finances publiques) sert à financer les hôpitaux, maternités, services d'urgences et EHPAD mais aussi tout notre système de protection sociale !

Le gouvernement a donc tranché en faveur de l'austérité et de la mise en danger des usagers en refusant de donner des moyens qui soient à la hauteur des besoins.

En décidant une augmentation du budget de la Sécu bien en-dessous de l'inflation, cela va en effet, mathématiquement, provoquer de nouvelles fermetures de lits et de structures, rendre impossible de recruter et payer des personnels supplémentaires, contraindre à « se rattraper sur votre dos » (augmentation du reste à charge, déremboursement de médicaments, hausse des cotisations de mutuelles, ...)

Pour la CGT, c'est inadmissible !!!

C'est pourquoi, la CGT appelle, professionnels et citoyens, à refuser ces choix politiques.

Le 16 novembre 2023, la CGT organisera un rassemblement devant l'Agence Régionale de Santé Grand Est, 3 boulevard Joffre à NANCY à partir de 13h30 pour être reçue et exiger :

- ⇒ **Des budgets 2023-2024 consolidés pour l'ensemble des structures sanitaires, sociales et médico-sociales du département, pour tenir compte de l'inflation et des besoins croissants de prise en charge de la population,**
- ⇒ **Des garanties quant à l'avenir du GHEMM (CH Lunéville, CH St Nicolas de Port, 3H Santé, ...) et sur l'offre de soins en proximité sur ce territoire,**
- ⇒ **Le paiement double du 1er mai 2022 et le versement immédiat de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dans la fonction publique hospitalière,**
- ⇒ **Le versement de l'intégralité de la prime Grand Age dans tous les EHPAD de la convention collective 51,**
- ⇒ **Des embauches dans les EHPAD pour tendre vers un ratio 1 soignant pour 1 résident,**
- ⇒ **Des contrôles dans les EHPAD et cliniques du secteur privé lucratif avec si besoin, une reprise en main au sein du service public,**
- ⇒ **Le respect par nos employeurs de la législation protectrice sur le temps de travail (Stop aux dangereux doublements de postes et autres semaines de 48 voire 60 heures ! Recrutez !),**
- ⇒ **Des financements pour des embauches (mesures d'attractivité),**
- ⇒ **Une augmentation des promos IFSI / IFAS / Fac' de médecine ...**

Dans un « grand » pays comme la France, au 21ème siècle et après la crise sanitaire que nous venons de traverser, nous ne devrions jamais plus avoir à quémander des moyens pour faire fonctionner notre système de santé et de protection sociale !!!

**IL EST
URGENT
D'AGIR**

**Des moyens pour la santé
et services de protection sociale**

